MARINE LE PEN À 4 CONTRE 1

Photo : AFP

Alors qu'on s'attendait à un record d'audience sur France 2 jeudi soir 22 octobre 2015 au cours de l'émission "Des paroles et des actes" où Marine Le Pen était attendue, patatras, sur la pression de LRPS (ex UMPS) l'émission a été annulée au dernier moment ! C'est la principale intéressée qui y a renoncé. Il est vrai que la station et M. Pujadas lui avait préparé un joli guet-apens. En plus de Messieurs Le Fol (PS) et Lagarde (UDI) désignés à l'origine pour débattre avec elle, les responsables de l'émission avaient prévu d'y adjoindre Messieurs Bertrand (LR) et de Saintignon (PS) ces derniers se considérant désavantagés à l'approche des prochaines régionales où ils sont en lice contre Mme Le Pen (dans le Nord-Pas de Calais). Evidemment, à 4 courageux débatteurs contre une femme, la pauvre aurait été laminée malgré ses talents d'oratrice reconnus.

Bien joué de la part des 2 candidats aux régionales qui ont réussi à clouer le bec à Marine. On ne peut pas dire autant de la station publique France 2 qui a confirmé qu'elle était bien aux ordres des politiques et tant pis pour l'audience. La chaîne s'en remettra et nos redevances sont là en cas de besoin. Mais que fait le CSA ?

Liberté (de programmer ce qu'on veut et quand on veut), **Egalité** (des débats à 4 hommes contre 1 femme) **Fraternité** (des partis politiques) c'est notre devise parait-il. De bien belles paroles mais des actes qui laissent à désirer.